

CLIMAT : LA NEUTRALITE CARBONE, A QUEL HORIZON ?

Conférence-débat organisée le 14/02/2019 à Paris (Institut Louis Bachelier, Palais Brongniart) par l'European Institute of Financial Regulation (EIFR) – Participants : Edouard de Lencquesaing (EIFR), Christian de Perthuis (Professeur à Dauphine, fondateur de la Chaire de l'Economie du Climat), Edmond Alphandéry (Ancien Ministre de l'Economie, Administrateur d'Engie)

La conférence a fait ressortir un consensus entre un représentant de la recherche académique et un représentant du monde de la politique : l'objectif de la neutralité carbone, affirmé dans l'Accord de Paris et repris dans les conclusions des rapports du GIEC, ne pourra être atteint que par l'instauration d'une tarification du carbone.

A mesure que le réchauffement climatique s'aggrave, le délai laissé pour mettre en œuvre cette tarification se réduit.

Si les fondements de ce consensus (« pourquoi ? ») sont plutôt aisés à établir, en revanche les moyens de l'instaurer (« comment ? ») sont plus complexes.

I. POURQUOI ? Constats et fondements :

1.1. Depuis 1850, une série de transitions énergétiques a conduit par différents usages des sols, à un empilement des sources d'énergie carbonées : charbon + pétrole + gaz (naturel et de schiste). Les investissements qui fondent aujourd'hui ce mix ont été lourds (ex : US \$ 7 Mrds pour la plateforme d'Aasta Hansteen en Norvège), mais génèrent des rentes. Le principal défi est de changer cette dynamique, en remplaçant par exemple la rente-pétrole par une rente-carbone.

1.2. Facteur aggravant, les énergies fossiles « font de la résistance » : 20 pays supplémentaires s'apprêtent à « entrer dans le cycle du charbon » (ie. à satisfaire leurs besoins en énergie en recourant au charbon) . Parmi ces 20 pays, 9 sont en Afrique (là où la population croit le plus vite) , et 2 de ces 20 pays n'ont aucune mine de charbon : les circuits de l'utilisation du charbon (export-import) sont donc très bien établis.



1.3. Les besoins de l'humanité en énergies croissent, (et vont aller de plus en plus en croissant), avec une demande sans cesse exponentielle, alors même que les conditions de vie sur la terre vont aller en se dégradant. Vu la loi d'airain de l'élasticité de la demande au prix, il faut absolument décourager par un prix haut la demande en énergies carbonées, et encourager par un prix plus bas la demande en énergies décarbonée (c'est le mécanisme des prix relatifs)

1.4. L'économie de marché va « creuser sa tombe » si elle ne réussit pas à réintégrer les externalités négatives dans son système des prix. La pollution planétaire (en fait le réchauffement climatique) doit aussi avoir son prix, et doit pouvoir peser à travers une taxe carbone sur le choix du consommateur d'énergies carbonées

II. COMMENT ? Conditions et leviers :

2.1. Un « accompagnement sociétal » (c'est-à-dire fiscal et social) est un préalable impératif ; c'est la leçon à tirer des « gilets jaunes » : une surtaxation des carburants pour les usagers des véhicules automobiles, imposée « top-down », est désormais impensable. Une réplique de cette formule serait inacceptée. Toute nouvelle « taxe carbone » (quels que soient son nouveau nom et sa forme future) doivent, en plus de l'objectif premier (décourager l'utilisation d'énergies carbonées) concilier également redistribution de pouvoir d'achat et péréquation sur les épaules de tous les acteurs économiques recourant à des énergies carbonées.

2.2. Un plus grand rôle doit être donné aux entreprises, aux industriels et aux ingénieurs : leur créativité en matière de nouvelles technologies pour accroître, brique par brique, l'efficacité énergétique et les services associés doit être libérée, pour qu'elle conduise à une démultiplication des solutions en matière d'énergies décarbonées. (ex : les nouvelles techniques pour absorber le carbone dans l'air), à condition de pouvoir être développées à grande échelle et à bons coûts (comme l'ampoule d'Edison a détrôné la bougie)

2.3. La finance doit jouer un rôle pédagogique plus important, dans ses différents métiers (financements d'entreprises, de projets, d'infrastructures ; gestion de portefeuilles individuels et institutionnels), par ses différents rôles (intermédiation, conseil) ; ex : la finance doit être incitée à canaliser l'épargne seulement vers les énergies décarbonées



2.4. Le politique doit aussi remplir sa fonction pour la réussite de cette tarification : savoir inspirer (finalités et objectifs) , savoir structurer (calendrier et moyens) , savoir stimuler (incitations et orientations), savoir réguler (création des conditions du dialogue régulateur-régulés) pour délivrer une bonne stratégie et une vraie sécurité (par une convergence au niveau mondial des marchés de quotas couvrant les émissions industrielles, et par des systèmes nationaux de taxes sur les émissions du transport et de l'habitat).

Edouard Gridel
Ancien banquier
edouard.gridel@hotmail.fr